



# Cesson-Sévigné

## INFORMATIONS-MAGAZINE

1<sup>ER</sup> AVRIL 2021 | N°904



**Les orientations budgétaires 2021**

➔ **Dossier P.10**

# INFOS PRATIQUES

## URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50  
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92  
(du lundi au vendredi, de 8h à 18h ; le samedi, de 8h à 16h) [police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr)
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**  
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7  
3919 : ou 114 numéro d'écoute national, de 9h à 19h  
Signalement en ligne : [www.arretonslesviolences.gouv.fr](http://www.arretonslesviolences.gouv.fr)
- ▶ **VIOLENCES SUR LES ENFANTS** : 119
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89
- ▶ **Couples et familles (conseil conjugal et familial)** :  
06 02 50 69 39 ; [couplesetfamilles35@gmail.com](mailto:couplesetfamilles35@gmail.com)
- ▶ **SOS parentalité** : 09 74 76 39 63
- ▶ **Clic'alli'âges** : 02 99 77 35 13
- ▶ **CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale)** :  
02 99 02 20 20
- ▶ **MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)** : 0 800 35 35 05
- ▶ **La Croix Rouge** : 09 70 28 30 00 (numéro gratuit, 7j/7, de 8h à 20h)
- ▶ **Solitud'écoute** : 0 800 47 47 88 (association les Petits Frères des Pauvres) de 15h à 20h, 7j/7
- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :  
02 23 22 00 00 ; [www.eaudubassinrennais.fr](http://www.eaudubassinrennais.fr) ;  
renseignements, tél. : 02 23 62 24 10
- ▶ **VOIRIE RENNES MÉTROPOLÉ**, tél. : 02 23 62 29 82  
[www.metropole.rennes.fr](http://www.metropole.rennes.fr)

## DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

## CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu **mercredi 26 mai**, à 19h, à l'Espace Citoyen.

## MAIRIE

### 1, Esplanade de l'Hôtel de Ville

02 99 83 52 00 ; [espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr)

## Les horaires de l'Accueil général - Espace Citoyen

**Période scolaire et période de vacances scolaires** : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h30 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.

## Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

## LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

▶ **Le Maire Jean-Pierre Savignac reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00

▶ Reprise de permanences des adjoints le samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires).

### ▶ Permanences des élus

Jusqu'au 2 avril : Yannick GABORIEAU  
([yannick.gaborieau@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:yannick.gaborieau@ville-cesson-sevigne.fr))  
Du 3 au 9 avril : Jean-Pierre SAVIGNAC  
([jean-pierre.savignac@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:jean-pierre.savignac@ville-cesson-sevigne.fr))  
Du 10 au 16 avril : Gwenaëlle DELPAL  
([gwenaelle.delpal@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:gwenaelle.delpal@ville-cesson-sevigne.fr))  
Du 17 au 23 avril : Christophe MOORES  
([christophe.moores@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:christophe.moores@ville-cesson-sevigne.fr))  
Du 24 au 30 avril : Béatrice LEGAULT  
([beatrice.legault@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:beatrice.legault@ville-cesson-sevigne.fr))  
Du 1<sup>er</sup> au 7 mai : François-Éric GODEFROY  
([francois-eric.godefroy@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:francois-eric.godefroy@ville-cesson-sevigne.fr))

### Rectificatif :

Une erreur s'est glissée dans le Cim du 1<sup>er</sup> mars concernant le numéro de téléphone de Manuela ROHEL, vétérinaire pour chat à domicile : il s'agit du 06 09 68 63 88

## Distribution du CIM

Pour tout problème de distribution du CIM ou de l'Agenda (compte-tenu du contexte sanitaire, l'Agenda du 15 mars n'a pas été publié), contactez le distributeur JLM Services au 06 19 92 57 49 ou [jlmservices@free.fr](mailto:jlmservices@free.fr) (copie du mail au service : [communication@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:communication@ville-cesson-sevigne.fr)).



© Jérôme Parmentier



## Maîtrise budgétaire malgré la crise du Covid-19

# Les orientations budgétaires 2021

## DOSSIER 10 ► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Questionnaire	17
Développement durable	29
Expressions politiques	26
Conseil municipal	28
Initiatives	30
Culture	32
Vie associative	34



**Directeur de la publication :** Jean-Pierre Savignac  
**Élue référente :** Jeanne Féret, adjointe à la vie citoyenne et à la communication

**Rédaction :** Nathalie Coldefy et Florence Thierry.  
communication@ville-cesson-sevigne.fr  
Tél. : 02 99 83 52 00.

**Création maquette :** Studio Bigot  
**Impression :** Bemo Graphic

**Distribution :** JLM Services  
Tél. : 06 19 92 57 49 - jlm.services@free.fr

**Couverture :** Les Vieux Ponts en travaux, mars 2021  
© Ville de Cesson-Sévigné

• Parution bi-mensuelle.

• Tirage : 10 200 exemplaires  
Dépôt légal : à parution

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à : communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine du 1<sup>er</sup> mai 2021 : dernier délai, **mardi 6 avril**, avant 12h.

Agenda du 15 mai 2021 : dernier délai, **vendredi 23 avril**, avant 12h.

Veiller à la situation des finances de la Ville, c'est avoir le souci permanent de son avenir, d'optimiser ses ressources pour maintenir ses équipements et préserver ses services pour l'ensemble des Cessonnaises et des Cessonnais. Mais c'est aussi avoir la capacité de réaction à des situations exceptionnelles comme l'est cette crise sanitaire.

Malgré ce contexte, les taux d'impôts locaux communaux n'augmenteront pas en 2021, comme cela est le cas depuis le début de la dernière mandature. Malgré la prudence que nous impose ce contexte incertain, le budget reste ambitieux et doit nous permettre de mener les projets envisagés, en recherchant activement des financements extérieurs pour éviter de recourir à l'emprunt. Vous trouverez la liste dans notre dossier du mois.

Dans le cadre de la sécurisation des infrastructures d'accueil de la commune, nous avons augmenté la dotation du système d'alerte déployé dans les écoles, les centres de loisirs, l'Escale, la maison de l'enfance, le Clic Alli'âges et le Point Accueil Emploi.

Vous l'avez sans doute remarqué, notre ville nécessite régulièrement des travaux de rénovation notamment dans le centre-ville dont vous pouvez retrouver les informations sur le site internet de la Ville.

Ceux réalisés sur les Vieux Ponts, monuments emblématiques de notre commune, nous replongent dans son histoire et nous rappellent qu'elle changea de nom pour devenir Cesson-Sévigné par décret du 23 avril 1921.

L'histoire de notre ville, nous conti-

nuons de l'écrire ensemble avec le projet ViaSilva, futur quartier labellisé ÉcoCité qui a fait l'objet d'une concertation d'envergure rassemblant plus de 500 participants (habitants, lycéens, salariés). Une démarche largement ouverte et participative. Nous n'avons eu de cesse lors du mandat précédent de tout mettre en œuvre pour respecter le plus possible l'identité de notre ville en revoquant sérieusement à la baisse un projet envisagé de 40 000 habitants pour le ramener à un projet de 12 000 habitants. Vous retrouverez les dernières informations concernant le nouveau projet de concertation et les dernières actualités de ViaSilva dans le Cim du mois de mai.

Pour faciliter la mise en place de projets répondant au plus près des attentes, une enquête est initiée par Françoise Gobaille, 1<sup>ère</sup> adjointe déléguée à l'action sociale et à la solidarité pour connaître les besoins des Cessonnaises et des Cessonnais de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie. Nous vous rappelons également le rôle du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui s'adresse à TOUS les habitants de Cesson-Sévigné au travers de diverses actions et également aux étudiants qui auraient des difficultés. Une aide SOS loyer est également mise en place par Rennes Métropole.

Enfin, les élections du Conseil Municipal des Jeunes se dérouleront samedi 15 avril. Nous souhaitons aux nouveaux élus de connaître une belle expérience citoyenne.

Votre Maire  
**Jean-Pierre Savignac**



## Élections du Conseil Municipal des Jeunes samedi 10 avril

Vote lors des élections en 2018.

### Rétrospective du Conseil municipal des jeunes (CMJ)

Avant les élections du 6<sup>e</sup> CMJ, les élus sortants ont souhaité partager en vidéo l'expérience de leur mandat 2018-2021.

La vidéo est disponible sur le site internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

La feuille de chou n°7 est également disponible sur le site. Elle retrace en photographies les temps forts du mandat.

« Ces jeunes filles et jeunes garçons ont donné le meilleur d'eux-mêmes pendant leur mandat. Dans le cadre de cette expérience citoyenne, ils ont eu la ferme intention de donner de la richesse pour l'avenir de Cesson-Sévigné avec de belles actions : actions pour l'environnement et la biodiversité, actions de solidarité, et même en distanciel avec une action participative ! soulignent Jeanne Féret, adjointe à la communication et à la vie citoyenne et Alexandra Alcedo-Castro, conseillère municipale chargée du Conseil Municipal des Jeunes. Nous es-

pérons que cet engagement citoyen aura imprimé sa marque dans leur vie quotidienne. Que cette belle expérience citoyenne se poursuive aux prochaines élections avec de jeunes citoyens engagés que nous avons hâte de rencontrer ! »

### Mode d'emploi des élections du samedi 10 avril 2021

Pour voter, il faut :

- Être élève de CM1 ou CM2 ;
  - Se présenter au bureau de vote le jour des élections samedi 10 avril 2021 au centre de loisirs avec sa carte d'électeur ;
- Pour être candidat, il faut faire acte de candidature.  
Pour être élu, il faut avoir obtenu le plus de voix le jour du vote (la parité fille-garçon sera prise en compte).

À noter : à la suite de divers échanges entre les enseignants, parents d'élèves et élus de la Municipalité, afin de favoriser la participation de tous, l'ensemble des élèves de CM1 et CM2 scolarisés à Cesson-Sévigné, résidant également dans une autre commune, pourra se présenter comme candidat et être électeur.

### Dates à retenir :

- **Jusqu'au vendredi 9 avril** : campagne des candidats dans les écoles ;
  - **samedi 10 avril** de 8h à 12h : élections de la 6<sup>e</sup> mandature du CMJ au centre de loisirs de 8h à 12h.
- Les résultats des élections seront connus à 12h30.

**Contact** : Virginie Madec, animatrice enfance, en charge du CMJ ; Anthony Bataller, directeur Éducation-jeunesse. [cmj@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:cmj@ville-cesson-sevigne.fr) ; 07 87 55 24 41



## 🗳️ ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Les élections régionales et départementales se dérouleront **dimanche 13 et dimanche 20 juin 2021**.

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'à 6 semaines avant le jour des élections, soit le vendredi 7 mai.

L'inscription sur les listes électorales est une démarche facile, rapide et gratuite.

**À noter : il est possible de s'inscrire en ligne, via le site internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) onglet "démarches en lignes", "citoyenneté", puis "inscriptions sur les listes électorales".**

Contact : 02 99 83 52 00, serveur vocal, prononcer « Espace Citoyen » [espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr)

## 📞 COVID 19 : UN NUMÉRO UNIQUE POUR SE FAIRE VACCINER EN ILLE-ET-VILAINE

La préfecture d'Ille-et-Vilaine, en lien avec l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne a mis en place un numéro unique pour prendre rendez-vous ou s'inscrire sur liste d'attente pour se faire vacciner contre le Covid 19.

08 05 69 08 21. Ce numéro vert (appels gratuits) fonctionne du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Il remplace tous les numéros de téléphone des centres de vaccination du département.

**Les centres dans l'agglomération rennaise** (connus à l'heure où le Cim est imprimé) :

- ▶ Centre de vaccination au Liberté, 1 esplanade Charles de Gaulle, Rennes ;
- ▶ Locaux SOS médecin, 106 rue Eugène Pottier à Rennes (quartier Cleunay) ;
- ▶ CHU Rennes - Hôpital Sud, 16 boulevard de Bulgarie à Rennes ;

- ▶ CHU Rennes - site Pontchaillou, 2, rue Henri le Guilloux à Rennes ;
- ▶ EMC2, 1 avenue Alphas, Saint-Grégoire.

Retrouvez la liste des sites de vaccination sur le site internet [www.sante.fr](http://www.sante.fr) régulièrement actualisé.

Le déploiement de la vaccination se fait progressivement suivant une logique simple : la priorité est donnée aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie.

**Selon le décret du 5 mars, les pharmaciens, les sage-femmes et les infirmiers sont autorisés à prescrire et injecter les vaccins contre le Covid-19 sans ordonnance mais sur rendez-vous.**

Les centres de vaccination ouverts dans le département accueillent les publics concernés souhaitant se faire vacciner, exclusivement sur rendez-vous. Progressivement, au fur et à mesure de l'augmentation des livraisons de vaccins, ces centres verront leurs capacités de vaccination augmentées et de nouveaux centres pourront venir compléter ce dispositif. Les implantations actuellement retenues visent à mailler le territoire tout en tenant compte des contraintes logistiques liées à la conservation du vaccin. Ces centres respectent un cahier des charges exigeant garantissant un fonctionnement sécurisé du processus de vaccination.

### ⚠️ Attention aux arnaques !

Certains se font passer pour des personnes qui vous aident à vous inscrire à votre domicile.

L'inscription se fait uniquement par téléphone ou via [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

## 🐣 CHASSE AUX ŒUFS

En raison des conditions sanitaires, le service social et solidarité n'organise pas de chasse aux œufs cette année.

## 🗳️ ÉTAT CIVIL

du 02/02/2021 au 01/03/2021

### Naissances

- Anaëlle AZZOUZ
- Constance LECHAIX

### Mariages

- Loïc DURIS et Thi Minh Phung TRAN
- Taha MEREY et Farah DERNAIKA

### Décès

- Mohammed JABBAR, 67 ans
- André ALOUR, 90 ans
- Brigitte BRETECHE, épouse MARTEL, 72 ans
- Gildas LE PRIOL, 65 ans
- Geneviève du BOÜAYS de COUËSBOUC épouse de KERMOYSAN, 81 ans
- Simonne GAINNET, 78 ans
- Germain LELU, 67 ans
- Benjamin CROC, 92 ans
- Maria BERGÈRE veuve MOREAU, 92 ans
- Dylan GÉRARD, 21 ans
- Marie THIEYRE veuve LEPRINCE, 82 ans
- Danielle RONDINEAU, 81 ans
- Alfred MAZURAI, 86 ans
- Joël LE BOLLOCH, 72 ans
- Joseph SIMON, 93 ans
- Yvette GAUDIN veuve ROUXEL, 85 ans
- Lucette BRACHET épouse JARRET, 88 ans
- Christiane GUILLOIS veuve NAVELLOU, 86 ans
- Serge LHORMANN, 71 ans
- Joseph BERTHIER, 87 ans
- André BRULÉ, 80 ans
- Joseph BARDAINE, 90 ans
- Paulette MARTIN veuve LIGNEL, 92 ans
- Pierre BLANC, 79 ans
- Jacqueline BOÛAN du CHEF du BOS veuve LÉON de TRÉVERRET, 90 ans

## ACTION EMPLOI CESSON

Accueil physique uniquement sur rendez-vous pris par mail  
[pae.aec.cessonsevigne@gmail.com](mailto:pae.aec.cessonsevigne@gmail.com) ou par téléphone au 02 99 83 25 96

## CLIC ALLIAGES

Afin de garantir un accueil dans de bonnes conditions, l'accueil physique se fait désormais uniquement sur RDV. L'accueil téléphonique reste accessible aux horaires habituels du CLIC.

Tél. : 02 99 77 35 13

Mail : [accueil@clic-alliages.fr](mailto:accueil@clic-alliages.fr)

## RAM (relais assistants maternels)

Permanence téléphonique au 02 99 83 52 00 (serveur vocal prononcez "relais assistants maternels")  
Un rendez-vous téléphonique sera programmé.

## CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles)

Jeudis 1<sup>er</sup>, 8 et 22 avril de 9h à 12h.  
Prendre rendez-vous auprès du service d'Action Sociale et des Solidarités au 02 99 83 52 00

## Couples et familles (conseil conjugal et familial)

Lundi 19 avril, de 15h à 18h  
Sur rendez-vous au 06 02 50 69 39

## URBANISME

### Permis de construire accordés du 01/02/2021 au 01/03/2021

- ▶ 2, rue des Lilas : démolition et construction d'une nouvelle véranda ;
- ▶ 3, rue de la Villa romaine : construction d'une maison individuelle avec garage ;
- ▶ rue des Écuries antiques : construction d'une maison individuelle avec garage ;
- ▶ 2, rue de la Perrière : extension d'une maison individuelle, création d'une piscine et de son local annexe, modifications de l'aspect extérieur ;



© Neotoma

Visuel de l'immeuble de 72 logements mixtes pour jeunes sportifs, jeunes travailleurs et logements sociaux, dans le secteur du Haut Grippé.

- ▶ 48, rue de Bray : changement de destination d'un local d'activités en vue d'y implanter une pharmacie, modifications de l'aspect extérieur ;
- ▶ 45, rue du Muguet : démolition d'une maison existante et construction d'une nouvelle maison individuelle avec garage ;
- ▶ 10 D chemin de la Guilbonnais : construction d'une maison individuelle avec garage ;
- ▶ 5, allée des Prunus : surélévation d'une maison individuelle sur la partie garage existante ;
- ▶ 46, cours de la Vilaine : modifications non substantielles des façades et ouvertures en toiture ;
- ▶ 4, rue du Haut Grippé : construction d'un immeuble de 72 logements mixtes pour jeunes sportifs, jeunes travailleurs et logements sociaux ;
- ▶ 17, rue de la Pommeraie : modification non substantielle, suppression de la piscine prévue ;
- ▶ 15, rue de Bray : modifications non substantielles, ajustements de surfaces, modification du nombre de stationnements, modification des aménagements extérieurs, etc. ;
- ▶ 43, rue de la Croix Connue : modifications des aménagements extérieurs ;
- ▶ 3, rue de la Chalotais : modifications

non substantielles, implantation d'un transformateur, suppression d'une pergola et modifications de l'aspect extérieur.

### Retrait

- ▶ 9, rue de la Touche Ablin : démolition d'un volume existant en vue de la réalisation d'une extension, création d'ouvertures en toiture et modifications de façades.

### Lotissement

- ▶ 16, allée des Rosiers : division en vue de construire ;
- ▶ 30, allée des Hironnelles : division en vue de construire ;
- ▶ 6, La Ménouriais : division en vue de construire ;
- ▶ 36, allée des Hironnelles : division en vue de construire ;
- ▶ rue de la Rigourdière - lotissement du Haut Grippé : division en vue de construire. Modifications non substantielles du permis d'aménager.

### Refus

- ▶ 8, rue de la Frinière : division en vue de construire

### Rejet tacite

- ▶ 2, rue de la Ménouriais : division en vue de construire.

## 📍 UTOPI S'INSTALLE À VIASILVA



Réunion de présentation de l'ESAT Utopi Cesson avec les responsables d'Utopi et le Maire Jean-Pierre Savignac, février 2021.



Les bâtiments en cours de finition, février 2021.

L'ESAT Utopi Cesson qui était situé rue du Placis Vert a déménagé à la fin du mois de mars. Il fusionne avec l'ESAT Utopi de Betton. Les équipes intègrent un bâtiment neuf dans le quartier ViaSilva, 2B rue des Landes de Vaux. La repasserie Chic au Pli de

la rue de Bray accueillera le grand public dans le nouveau bâtiment au mois de mai. Le foyer de vie Bourgneuil, qui bénéficie lui aussi d'un bâtiment neuf, ne change pas de lieu.

Les établissements sont des lieux

ressources pour les personnes en situation de handicap. La bienveillance, le partage, le respect et l'égalité sont au cœur de l'action de l'ESAT.

Contact : 02 99 83 29 30  
cessionsevigne@utopi.bzh.

## 📍 LES ÉCOLES, LES CENTRES DE LOISIRS, L'ESCALE, LA MAISON DE L'ENFANCE, LE CLIC ALLI'ÂGES ET LE POINT ACCUEIL EMPLOI ÉQUIPÉS EN SYSTÈME D'ALERTE



Après l'installation de clôtures rehaussées et la pose de nouvelles serrures sur toutes les portes, le plan de sécurisation des écoles se poursuit par l'installation de balises d'alertes contre les intrusions tant d'un parent

agressif que d'une attaque terroriste. L'achat de 15 balises d'alerte a été réalisé en 2019. En tout début d'année 2021, la Ville s'est dotée de 36 nouvelles balises, soit 51 balises déployées dans les écoles (40) les centres de loisirs (2) la maison des jeunes (1), la maison de l'enfance (4), le Clic Alli'âges (2) et le Point Accueil Emploi (2) pour un montant global de 42 000 €.

### Cette solution a plusieurs avantages :

- ▶ la balise est simple d'utilisation ;
- ▶ nomade, un enseignant peut la laisser dans sa classe ou l'emporter en sortie ;
- ▶ elle est géolocalisable ;
- ▶ elle permet d'avertir simultanément, sans problème de distance, l'ensemble du personnel, la mairie et

les forces de l'ordre. En parallèle, un centre d'appel agréé par l'État est appelé automatiquement par la balise pour effectuer une écoute discrète afin de recueillir des éléments de contexte (bruits, cris, silences) pour déterminer s'il y a danger. Si le danger est avéré ce centre contacte le centre opérationnel de sécurité (COS) le plus proche de la balise (la Police Nationale de Rennes) qui décide de la marche à suivre ;

▶ elle fonctionne même en cas de coupure de courant grâce à sa batterie de secours.

Enfin, les balises des écoles seront optimisées afin de servir aux enseignants et agents périscolaires durant la période scolaire et aux centres de loisirs durant les vacances.

## ➤ MARIANNE ROUSVOAL, NOUVELLE COORDINATRICE AU CLIC ALLI'ÂGES



Marianne Rousvoal, entourée d'Aurélie Cocaud et de Mirella Dessennes.

Marianne Rousvoal est la nouvelle coordinatrice du Clic All'âges, antenne de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées). Le Clic All'âges est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et de coordination. Il s'adresse aux personnes de 60 ans

et plus, aux enfants et adultes en situation de handicap, aux proches aidants (famille et entourage).

C'est aussi un lieu ressource pour les professionnels en lien avec le public. « Nous nous adaptions à la crise sanitaire et nous avons mis en place de nouvelles modalités. L'accueil se fait

uniquement sur rendez-vous pour éviter le brassage de population dans la salle d'attente » précise Marianne Rousvoal. Les réunions de coordinations se font en visio. « Le café des aidants se fait par téléphone, pour garder le lien. »

Par contre, les actions de prévention sont en attente.

La nouvelle coordinatrice est secondée par Aurélie Cocaud. L'accueil et le secrétariat sont assurés par Mirella Dessennes.

Le Clic All'âges est ouvert le lundi, de 13h30 à 17h ; le mardi et le mercredi, de 9h30 à 12h30 et de 13h à 17h ; le jeudi, de 9h30 à 12h30 ; le vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 13h à 16h.

Contact : Clic All'âges, 2 bis mail de Bourgchevreuil (derrière la Poste).  
02 99 77 35 13  
accueil@clic-alliages.fr

## ➤ SOS LOYERS : RENNES MÉTROPOLÉ PEUT VOUS AIDER

Vos revenus ont baissé en raison de la crise du Covid-19 et vous avez des difficultés à payer votre loyer? Rennes Métropole peut vous aider financièrement, sous conditions, grâce à son Fonds d'Urgence Logement (FUL).

### Qui est concerné par ces aides?

L'aide s'adresse aux habitants des 43 communes de Rennes Métropole, qui ont subi des baisses de revenus liées à la crise du Covid-19, qu'ils soient aujourd'hui sans emploi, salariés en chômage partiel, intérimaires, auto-entrepreneurs, intermittents du spectacle, étudiants...

### Quels sont les critères d'éligibilité?

Les aides de Rennes Métropole peuvent être déclenchées à partir du

moment où :

- ▶ une baisse des ressources a été constatée à partir du 16 mars 2020 ;
- ▶ les ressources au moment de la demande sont inférieures à des plafonds fixés par Rennes Métropole.

Pour les locataires du parc privé, l'aide sera attribuée si le loyer résiduel (hors charges) est supérieur à 30 % des ressources du ménage. Par exemple, avec un revenu de 1 000 € et un loyer résiduel de 500 €, le montant pris en charge sera de 200 € mensuel, dans la limite de trois mois renouvelables.

### À qui s'adresser?

▶ Tout locataire - du parc privé ou du parc HLM - en difficulté de paiement de ses loyers et concerné par une

baisse de ressources due au Covid-19 est invité à contacter le numéro vert "SOS loyer" au 0805 160 075 pour bénéficier d'une évaluation de sa situation.

▶ L'Adil 35 (Agence nationale pour l'information sur le logement), en charge de ce numéro vert au niveau local, est mandaté par Rennes Métropole pour instruire les demandes des locataires du parc privé. Les locataires du parc social seront réorientés par l'Adil vers leur organisme HLM qui étudiera leur situation.

▶ Les ménages qui perçoivent des aides exceptionnelles d'urgence logement Covid-19 peuvent également être éligibles au Fonds d'urgence logement de Rennes Métropole. Son montant sera apprécié au regard des autres aides accordées.

## 🕒 INSCRIPTIONS ET PORTES OUVERTES

### Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour les écoles Bourgchevreuil et Beausoleil pour la rentrée 2021 sont ouvertes **jusqu'au 15 mai** à l'Espace Citoyen. Le dossier unique d'inscription est accessible via le lien suivant : <https://cesson-sevigne.portail-familles.net>

### Portes ouvertes

Les quatre établissements scolaires (Beausoleil et Bourgchevreuil) proposent des portes ouvertes **vendredi 28 mai** entre 17h et 19h.

### Collège de la Hublais

Dans le respect des règles sanitaires, les équipes d'Apprentis d'Auteuil accueilleront les jeunes et les familles au collège la Hublais, lors de leurs prochaines portes ouvertes, **samedi 12 juin**, de 9h à 12h. Le collège est un établissement privé de l'Enseignement catholique sous contrat avec l'Éducation nationale.

Renseignements et inscriptions au  
02 21 00 01 50  
[college.lahublais@apprentis-auteuil.org](mailto:college.lahublais@apprentis-auteuil.org)



## 🕒 INAUGURATION D'UNE BOÎTE À LIVRES À L'ÉCOLE BEAUSOLEIL

Le projet de la boîte à livres a été initié par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de la Ville en 2017. Il a été décidé que la boîte à livres serait installée à l'école élémentaire Beausoleil en lien avec le projet d'école de cette dernière.

L'inauguration de la boîte à livres s'est déroulée le vendredi 12 février, en présence de Béatrice Legault, adjointe chargée de l'enfance et de la famille ; de Christophe Decourcelle, conseiller délégué aux affaires scolaires ; de Michèle Rolland, directrice de l'école Beausoleil ; de Virginie

Madec, animatrice en charge du CMJ et des délégués de classe.

Le fonctionnement de la boîte à livres est régulé par les élèves délégués, dans le respect des gestes barrières : il faut se laver les mains avant de prendre un livre et pour le retour, le document est mis dans une boîte pendant 24h pour le désinfecter.

L'idée ? « Lorsque l'on prend un livre, il faut en remettre un autre à la place. Cela peut être un livre de chez nous que nous avons envie de partager » explique un délégué de classe.

## 🕒 DES ATELIERS D'ÉVEIL AVEC LE RAM DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

DANS LE CADRE DES ATELIERS D'ÉVEIL

# Si on discutait du langage ?

Emilie, orthophoniste de l'association "A Propos", viendra échanger avec vous autour des points de vigilance, de la prévention des difficultés, du choix des activités pour favoriser le développement du langage.

Judi 8 avril - vendredi 9 avril - mardi 13 avril - mardi 20 avril - mercredi 21 avril - lundi 10 mai - vendredi 21 mai - jeudi 27 mai 2020 de 10h à 11h

Sur inscription auprès du Ram : [ram@udaf35.unaf.fr](mailto:ram@udaf35.unaf.fr)

Le Ram/Point accueil petite enfance organise des actions de professionnalisation et de soutien à la parentalité sur le thème du développement du langage chez le jeune enfant. Emilie, orthophoniste de l'association « à propos » interviendra dans le cadre des ateliers d'éveil mis en place par le Ram et la Maison de l'Enfance de Cesson-Sévigné. Les ateliers sont mis en place aux horaires habituels, ouverts aux enfants jusqu'à 3 ans accompagnés de leur assistant maternel, garde à domicile et/ou parents. Sur inscription, dans la limite des places disponibles : [ram@udaf35.unaf.fr](mailto:ram@udaf35.unaf.fr).

# Les orientations budgétaires 2021

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) s'est déroulé lors du conseil municipal du 10 février.

Étape importante dans l'adoption du budget de l'année, le DOB est l'occasion de dresser un état des lieux et de dessiner des perspectives financières de la Ville : les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure de la dette, les dépenses et les effectifs. Il donne lieu à un débat en conseil municipal et préfigure les éléments du budget lui-même, soumis au vote du conseil municipal du 31 mars 2021.

La spécificité du budget de cette année 2021 est, sans surprise, liée à l'empreinte de la crise sanitaire.

Du fait des contraintes de délais d'impression, les chiffres présentés dans ce dossier sont ceux du DOB, le budget voté peut être légèrement différent.

## 2020 : une année budgétaire marquée par la crise

La crise sanitaire a eu un **impact immédiat et sans précédent sur les recettes de fonctionnement** de la Ville, avec une chute de 1 191 300 €, ce qui représente un tiers des recettes tarifaires prévues au budget 2020. Les dépenses de fonctionnement ont **également baissé à l'échelle de l'année, mais selon un rythme plus lent**. Cette baisse rapide des recettes sans baisse immédiate des charges a amené la Ville à prévenir des difficultés de trésorerie, en recourant à une « ligne de trésorerie ». Un emprunt de 1 500 000 € a dû être souscrit en fin d'année pour rembourser cette ligne.

L'année 2020 a, en dépit du contexte, été marquée par une **bonne réalisation des investissements** prévus au budget 2020.

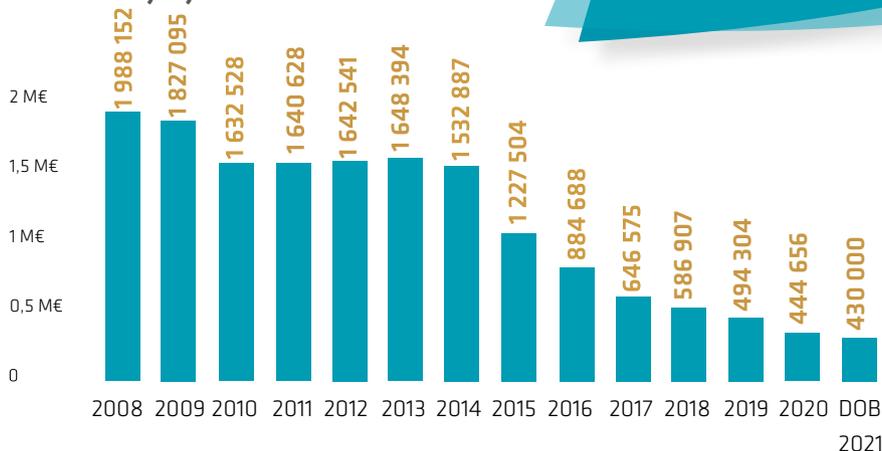
7 391 000 € ont été investis par la Ville, notamment pour :

*Stade d'eaux vives*

© Pro Flyby

- L'achèvement des travaux de réhabilitation de la piscine : 3 317 783 € ;
- La modernisation et l'entretien des services et équipements de la Ville : 1 764 854 € ;
- La rénovation de l'espace sportif Beausoleil : 948 757 € ;
- Les travaux de restructuration du groupe scolaire Bourgchevreuil : 963 366 € ;
- L'installation de nouveaux équipements de vidéo-protection : 112 305 €.

### Dotations forfaitaires en euros



Finalement, malgré la crise, la Ville est parvenue à **maîtriser sa situation financière** : le résultat de la section de fonctionnement reste positif, avec une capacité d'autofinancement (CAF) de 2 318 397 €. La CAF est un indicateur important de la santé financière de la commune : elle doit être en capacité de financer une partie de ses investissements via l'excédent dégagé par son résultat de fonctionnement. C'est le cas à l'issue de cette année 2020.

#### L'année 2021

L'enjeu de cette année budgétaire est de construire des prévisions dans un **contexte incertain**. La fermeture des équipements culturels et sportifs génère des incertitudes sur les recettes de la Ville. Le budget a donc été construit de **manière prudente**.

Malgré ce contexte, en 2021 les taux d'impôts locaux communaux n'augmenteront pas, comme cela est le cas depuis le début de la dernière mandature.

Les bases fiscales qui servent à calculer les impôts locaux seront revalorisées de 2,2 % (revalorisation automatique annuelle en fonction du taux d'inflation constaté entre les mois de novembre N-1 et N-2).

#### Section de fonctionnement

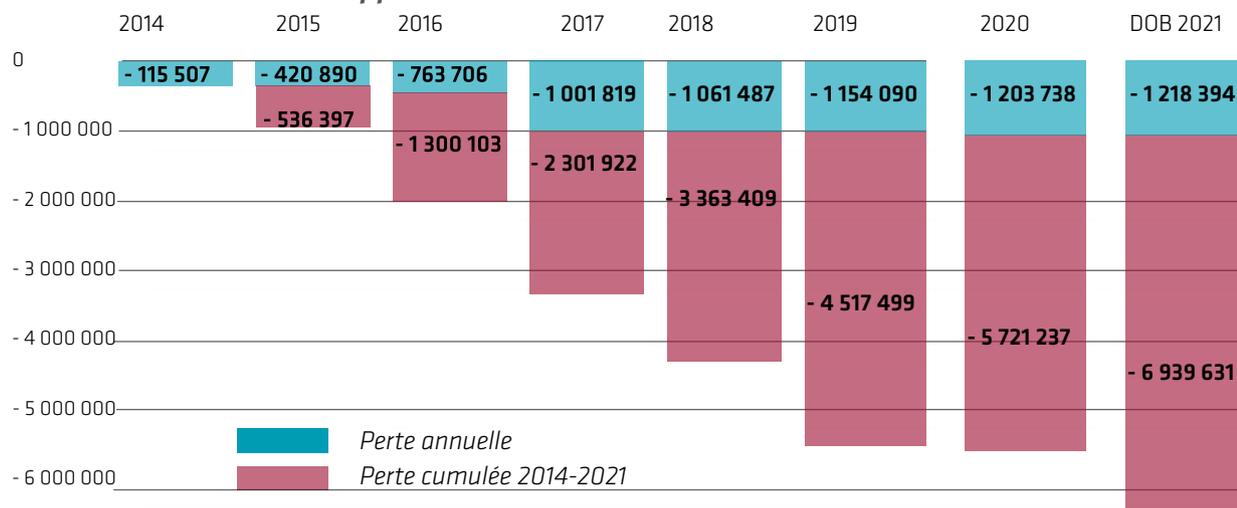
Les **prévisions de recettes sont en légère hausse par rapport à 2020**, mais demeurent inférieures à la moyenne des années précédentes. Concernant en particulier les recettes tarifaires, leur estimation est de 3 334 984 € : ce sont 562 621 € de

moins que la moyenne des années 2014 à 2018. Ceci est dû à la fermeture actuelle des équipements de la Ville, qui ne génèrent donc plus de recettes.

Les recettes sur **les droits de mutation** bénéficient du dynamisme local du marché immobilier cessionnais et sont supérieures aux attentes malgré le contexte de crise sanitaire. La commune devrait percevoir en 2021 une dotation globale de fonctionnement (DGF) de 430 000 €. La DGF, important concours financier de l'État aux collectivités territoriales, baisse de manière constante depuis 2014.

En cumulé jusqu'à 2021, la commune a perdu 6 939 631 € depuis cette date.

### Désengagement de l'État : calcul de perte annuelle de dotation globale de fonctionnement par rapport à l'année de base





Groupe scolaire Bourgchevreuil : nouvelle construction, mars 2021.

Les **dépenses de fonctionnement** s'accroissent mais resteront contenues en 2021 à hauteur de 17 194 604 € : les dépenses de personnel augmenteront de 0,8 % et les charges de 1,1% par rapport aux prévisions 2020.

Des surcoûts liés à la gestion de la crise sanitaire ont été intégrés au budget. À ce titre, il est notamment prévu une provision de 200 000 € pour rembourser les usagers ayant réservé des spectacles et des abonnements piscine pour l'année 2021.

La CAF prévue est en recul par rapport à 2020 mais elle resterait positive, à hauteur de 1 235 837 €.

#### Budget d'investissement

Les dépenses d'équipement prévues en 2021 sont très conséquentes : 9,9 millions d'euros dont les 10 premières opérations représentent un enveloppe de 7,1 millions d'euros.

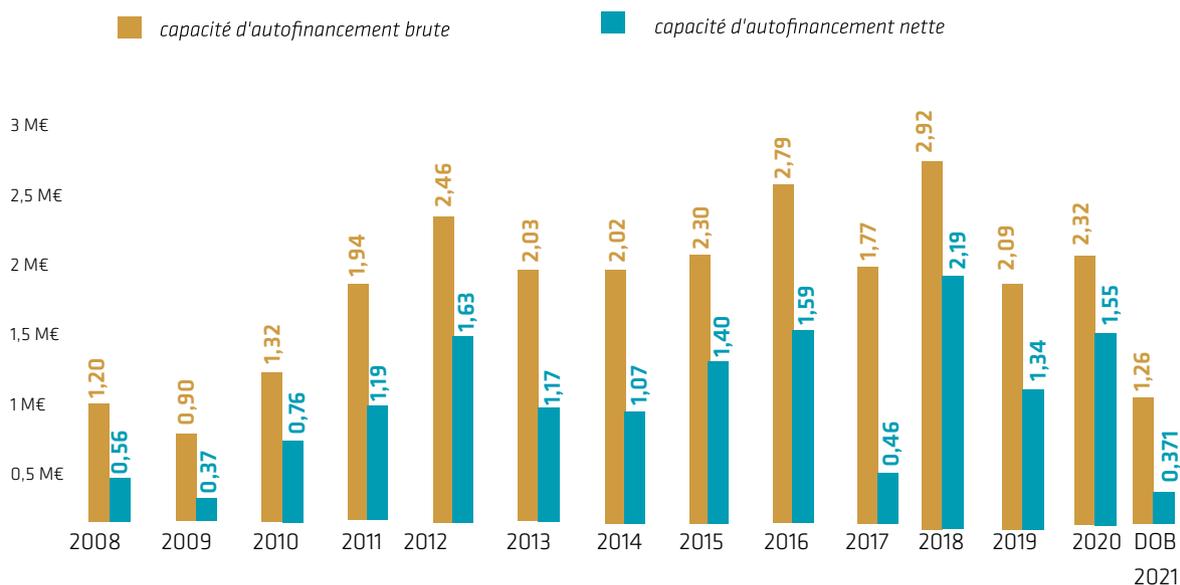
Voici certains investissements prévus dans les 9,9 millions d'euros :

- ▶ restructuration de l'équipement sportif Beausoleil : 1 171 687 € ;
- ▶ dotation pour la modernisation

des services (renouvellement du parc d'engins, des mobiliers divers, des équipements et matériels dédiés aux usages et au fonctionnement des services) : 1 089 803 € ;

- ▶ restructuration du groupe scolaire Bourgchevreuil : 1 020 497 €
- ▶ travaux de couverture des tennis municipaux : 704 888 € ;
- ▶ dotation réserves foncières : 700 000 € ;
- ▶ restructuration de la rivière sportive : 519 620 € ;
- ▶ restructuration du centre culturel : 350 000 € ;

### Budget : section de fonctionnement. Évolution de la capacité d'autofinancement





Salle de sport Beausoleil, février 2021.

- ▶ nouvel équipement de vidéo protection : 316 762 € ;
- ▶ dotation créations d'espaces verts : 313 443 €.
- ▶ restructuration de l'équipement périscolaire Beausoleil : 250 000 € ;
- ▶ aménagement d'aires de jeux : 230 065 € ;
- ▶ études pour le futur équipement sportif et culturel à ViaSilva : 168 000 € ;
- ▶ aménagement de zones : ZAC multisités : 163 234 € ;
- ▶ travaux hors opération : 113 000 € ;
- ▶ étude du projet de cuisine centrale : 98 500 € ;
- ▶ nouvel équipement sportif au Bois de la Justice : 87 977 € ;
- ▶ réhabilitation de la piscine : 84 479 € ;
- ▶ restructuration du stockage au centre technique municipal : 70 000 €
- ▶ réhabilitation de l'Espace Sportif Beausoleil : 30 289 € ;
- ▶ urbanisation-foncier : 27 270 € ;
- ▶ aménagement de zones à ViaSilva : 23 400 € ;
- ▶ aménagement de terrains : jardins familiaux : 20 000 €.

Afin de financer une partie des travaux, la commune s'investit dans la recherche active de financements extérieurs, pour limiter le recours à l'emprunt.

En 2021, 846 900 € sont d'ores et déjà prévus au budget : il s'agit de dossiers de subventions qui ont été montés en 2020 et qui permettront à la commune de financer une partie des investissements prévus cette année.



Le Pont des Arts nécessite des travaux de restructuration.



© Pro Flyby

Les équipements de la rivière sportive vont être profondément restructurés pour les moderniser et améliorer le fonctionnement des installations, en tenant compte de la protection du milieu aquatique.

## État des lieux : les atouts et les contraintes auxquelles la Ville est confrontée

Atouts	Contraintes
Force d'adaptation en réponse à la crise sanitaire : maîtrise des charges supérieure à la baisse des produits. Conséquence : capacité d'autofinancement préservée fin 2020.	Incertitude quant à la durée de la crise sanitaire. L'année 2021 démarre sans recettes piscine, saison culturelle et location de salles.
Étalement des charges directes COVID (123 000 €) sur 5 ans.	Provision de 200 000 € à inscrire au DOB 2021 pour prévoir les remboursements d'inscriptions piscine et saison culturelle.
Début 2020 : réserve de trésorerie de 4 millions d'euros.	Début 2021 : réserve de trésorerie de 0,1 million d'euros.
Faible endettement de la collectivité : ratio à 3,2 ans. Faible taux d'intérêts : 0,42 % en taux fixe en 2020.	Obligation de mobiliser la dette à court terme.
Lisibilité des programmes grâce à la PPI, (programme pluriannuel d'investissement) d'où la réactivité dans les arbitrages (2,3 millions d'euros en moins arbitrés début janvier pour négocier le virage de la crise dont le report de 3 ans du programme équipement sportif et culturel de ViaSilva).	Programme ambitieux en terme de poids financier d'où les modalités de financement à étudier (emprunt, subventions, participations).
Volonté de valoriser la commune dans le cadre des JO 2024 avec le projet d'équipement de la rivière sportive.	Des délais contraints à respecter : livraison de la structure en 2023 au plus tard. Réglementation "loi sur l'eau" contraignante.



2 questions à

**Isabelle Wyart,**  
adjointe chargée des finances et  
du budget

**Malgré le contexte sanitaire, l'année 2020 s'est plutôt bien achevée sur le plan financier pour la ville, comment l'expliquer ?**

En 2020, la crise sanitaire a constitué un séisme pour la Ville, à de nombreux égards, et l'a amenée à s'adapter à ce contexte. En ce qui concerne les finances, nous avons réagi très rapidement et sur deux plans.

Notre priorité a été d'appuyer **les personnes confrontées à la crise**. Ces mesures se sont traduites par des exonérations de redevances, de loyers, des aides aux personnes et familles en difficulté, mais aussi un soutien aux agents de la commune qui se sont retrouvés en première

ligne dans cette crise, par le versement d'une prime COVID.

En second lieu, nous nous sommes concentrés sur **un pilotage serré de nos dépenses de fonctionnement**. En effet, la commune a perdu beaucoup de recettes en 2020 et il importait d'éviter un déficit financier, en agissant sur les dépenses. L'enjeu était de poursuivre nos investissements et les chantiers, afin de soutenir la relance économique locale. Au final, les baisses de dépenses, de près d'1,4 million d'euros, nous ont permis de compenser les pertes de recettes et de réaliser 59 % des investissements prévus, soit 7,39 millions d'euros.

L'année 2020 s'est donc soldée par un résultat positif au budget, d'autant que la commune a bénéficié d'aides qui n'étaient pas prévues mais ont été les bienvenues, notamment une subvention de 135 000 € de la CAF et un étalement des dépenses matérielles liées au COVID à hauteur de 123 000 €.

**Quels sont les enjeux de ce budget 2021, qui est le premier de la mandature 2020-2026 ?**

Les finances de la Ville en ce début de mandat sont saines, grâce au travail mené durant le mandat précédent. Les dépenses de fonction-

nement ont été contenues (+0,3 % seulement en 6 ans), la dette a été divisée par deux et la commune a retrouvé des marges d'autofinancement. Cet état préalable a indéniablement aidé la Ville à passer le cap de la crise en 2020.

Il importe de poursuivre cette dynamique de maîtrise des finances dans le budget 2021 et les budgets suivants, car nous devons préparer l'avenir : à terme, l'arrivée de nouveaux habitants à ViaSilva va nécessiter la construction d'équipements publics nouveaux qu'il faudra financer.

L'enjeu plus immédiat de ce budget est de répondre à la crise, qui génère cette année encore des incertitudes sur les recettes et les dépenses de la Ville. Nous avons donné une priorité dans le budget aux dépenses de soutien aux personnes et acteurs touchés par la crise, y compris les commerçants et entreprises, aux dépenses de personnel et matérielles engendrées par le COVID.

D'importants investissements sont également prévus cette année, pour un total de 9,9 millions d'euros. D'une part, beaucoup d'équipements existants de la commune nécessitent des rénovations ou réhabilitations : l'équipement sportif de Beausoleil, les tennis municipaux, le Pont des Arts. D'autre part, vont débiter des projets à haute valeur ajoutée pour la commune. C'est le cas par exemple de la restructuration de la rivière sportive et de la création de nouveaux équipements sportifs, dans le cadre du label « Terre de Jeux » décerné à la commune pour les JO de Paris en 2024.

Pour financer ces investissements, un emprunt sera sans doute nécessaire mais nous avons organisé une recherche systématique de financements pour alléger la facture de la Ville. Ces recherches ont déjà permis l'inscription de 846 900 € de recettes en 2021.

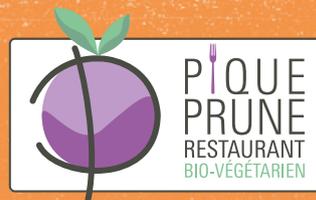


*L'arrivée de nouveaux habitants à ViaSilva va nécessiter la construction d'équipements publics nouveaux qu'il faudra financer.*

# PIQUE-PRUNE DÉJEUNERS BIO, VÉGÉTARIENS ET DE SAISON! À EMPORTER

DU LUNDI AU VENDREDI DE 11H30 À 14H

8 AVENUE DES PEUPLIERS | CESSON-SÉVIGNÉ  
[www.scarabee-biocoop.fr](http://www.scarabee-biocoop.fr)



## LES ATELIERS DE LA BIO

APPRENDRE À FAIRE SOI-MÊME  
POUR RENDRE SON QUOTIDIEN PLUS BIO !

➔ Ateliers cuisine enfants, zéro déchet, parents-bébé, aromathérapie, naturopathie, jardinage, rencontres avec nos producteurs locaux, etc.  
Bons cadeaux disponibles en ligne.

Informations et inscriptions :  
[www.scarabee-biocoop.fr](http://www.scarabee-biocoop.fr)

COOPÉRATIVE  
DE CONSOMMATEURS  
DEPUIS 1983

**biocoop**  
Scarabée

## ENQUÊTE "BESOINS DES AÎNÉS ET DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE"

Nouvellement élues à l'action sociale de la commune de Cesson-Sévigné et conformément à notre programme, nous souhaitons mettre en place des actions pour accompagner les aînés et les personnes en perte d'autonomie afin de leur permettre de vivre chez eux dans les meilleures conditions.

Ainsi, nous vous proposons de participer à une enquête dont l'objectif est de **connaître les besoins des Cessonnaises et des Cessonnais de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie qui éprouvent des difficultés dans la réalisation de certaines activités à domicile et auraient besoin de soutien et d'accompagnement.**

Ce questionnaire est diffusé par plusieurs canaux : dans le CIM, sur le site Internet de la Ville, chez les professionnels de santé.

**Si vous souhaitez répondre au questionnaire par téléphone, ou si vous souhaitez qu'une personne vienne chez vous, nous vous invitons à contacter le CCAS de la Ville de Cesson-Sévigné au 02 99 83 52 31.**

Nous espérons que vous serez nombreux à répondre ainsi nous pourrions travailler à mettre en place des actions qui correspondront à vos besoins.

Soyez assurés de notre entier dévouement  
**Ce questionnaire est à retourner avant le 15 juin 2021**



**Françoise Gobaille**, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire déléguée à l'action sociale et à la solidarité ; **Julie Petitcollot**, Conseillère municipale déléguée à l'accompagnement social et **Thioro Corlay**, Conseillère municipale déléguée à la solidarité.

### IDENTITÉ (FACULTATIF)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

N° tél. : .....

### VOTRE SITUATION, VOTRE ENTOURAGE

#### • Vous êtes...

Un homme       Une femme

• Quel âge avez-vous ? ..... ans

#### • Vous vivez...

Seul(e)  
 En couple  
 Avec des proches (famille/amis)  
 Autre, précisez.....

#### • Quelles sont les personnes que vous côtoyez le plus souvent ?

Famille  
 Amis  
 Voisins  
 Autre, précisez.....

À quelle fréquence les voyez-vous ? .....

.....

.....

# QUESTIONNAIRE

• En cas de problème, avez-vous quelqu'un sur qui compter ?

- Oui  Non

• Quels sont vos centres d'intérêt ?

(Plusieurs choix possibles)

- Activités sportives  
 Activités culturelles  
 Tourisme/voyage  
 Jeux  
 Lecture  
 Activités manuelles  
 Ordinateur/photos  
 Autre, précisez.....

• Êtes-vous inscrit(e) à une activité, êtes-vous adhérent(e) d'une association, d'un club ?

- Non. Pourquoi ?.....

- Oui. Précisez quel(s) organisme(s)? .....

• Êtes vous engagé(e) dans une action en tant que bénévole ?

- Oui, laquelle ? .....

- Non

## VOTRE LOGEMENT

• Vous habitez :

- Une maison individuelle  
 Un appartement  
 En résidence « « séniors » »

• Avez-vous un jardin ?

- Oui  Non

## VOS BESOINS

• Une aide vous serait-elle utile pour répondre aux besoins suivants :

(Plusieurs choix possibles)

- Marche/promenade/sortie  
 Évacuation des déchets verts  
 Aide aux démarches administratives  
 Petits travaux (entretien courant de type changer une ampoule)  
 Animations extérieures - Loisirs  
 Visites amicales  
 Autre, précisez.....

• Avez-vous besoin d'un appareillage pour vous déplacer :

- Canes  
 Béquilles  
 Déambulateur  
 Fauteuil roulant  
 Autre, précisez.....

• Avez-vous besoin d'un mode de transport ?

- Oui  Non

> Si oui lequel :

- Véhicule conduit par un tiers  
 Handistar  
 Transport en commun  
 Autre, précisez.....

• Pour quels motifs auriez-vous besoin de vous déplacer : (Plusieurs choix possibles)

- Voir votre famille  
 Faire les courses  
 Effectuer des démarches administratives  
 Participer à des activités de loisirs  
 Se rendre à un rendez-vous médical  
 Se rendre au cimetière de Cesson-Sévigné  
 Autre, précisez.....

• Vous sentez-vous seul(e) ?

- Oui  Non

• **Aimeriez-vous que quelqu'un vienne vous rendre visite ?**

- Oui*                       *Non*

• **D'après vous, qu'est-ce qui pourrait faciliter votre quotidien à domicile ?**

.....

.....

.....

.....

• **Connaissez-vous le CCAS de Cesson-Sévigné ?**

- Oui*                       *Non*

> **Si oui l'avez-vous déjà sollicité ou avez-vous participé à l'une de ses actions (repas des aînés, opération « séniors en vacances », « café séniors », autre) ?**

**Laquelle ?** .....

**MERCI**

*Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire. Nous vous ferons connaître les résultats de cette consultation dans le CIM et sur le site Internet de la Ville et nous vous informerons des actions qui en découleront.*

*Nous remercions chaleureusement les personnes qui se sont portées volontaires pour aider les aînés et personnes en perte d'autonomie à remplir le questionnaire.*

Françoise Gobaille, Julie Petitcollot et Thioro Corlay

## ► Où puis-je déposer le questionnaire une fois rempli ?

**Plusieurs solutions :**

• **Renvoyer le questionnaire par courrier postal :**

À l'attention du CCAS. 1 esplanade de l'Hôtel de Ville, 35510 Cesson-Sévigné.

• **Déposer le questionnaire :**

- dans la boîte aux lettres de la Mairie située Place Waltrop ;
- à l'accueil de l'Espace Citoyen, Place Waltrop ;
- à l'accueil du CCAS de la Mairie de Cesson-Sévigné.

• **À votre domicile :**

Si vous souhaitez qu'une personne de la mairie passe récupérer chez vous le questionnaire, nous vous invitons à contacter le CCAS de la Ville de Cesson-Sévigné au 02 99 83 52 31.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées exclusivement par le CCAS de la Ville de Cesson-Sévigné dans le seul objectif (et à la seule fin) de repérer les besoins des aînés en vue de proposer un plan d'actions d'aides et de soutien. Les données collectées ne seront communiquées à aucun tiers. Les données seront conservées pendant un an.

## le centre communal d'action sociale (CCAS) de Cesson-Sévigné

est la porte d'entrée pour toute l'action sociale de la commune. Il s'adresse à tous les habitants de Cesson-Sévigné au travers de diverses actions individuelles et collectives.

Ce service se situe au rez-de-chaussée de la mairie principale.

Une équipe de professionnels est présente. Elle est composée d'une directrice, d'un agent d'accueil, d'une assistante sociale, et d'une chargée de développement social.



### EN PRATIQUE

#### Le CCAS peut m'accompagner dans mes démarches (numériques ou papier)

- Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile
- Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (anciennement minimum vieillesse)
- Aide à domicile
- Demande de carte de stationnement et d'invalidité auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées

#### Des animations peuvent être proposées

- Le repas des aînés (à partir de 70 ans)
- Seniors en vacances

#### Je peux m'inscrire au registre du plan de prévention canicule, grand froid et crise sanitaire

#### Je peux demander au CCAS de m'accompagner dans mes démarches de dossiers :

- Maison Départementale des Personnes Handicapées (AAH : Allocation Adulte Handicapé, Reconnaissance de la qualité de Travailleur Handicapé, orientations professionnelles, carte d'invalidité et de stationnement...)
- Aide sociale (à domicile et hébergement)

**À noter** : le CCAS accueille aussi les étudiants qui possèdent une adresse à Cesson-Sévigné.



L'équipe du CCAS vous accueille :

- les lundis, mercredis, jeudis de 8h30 à 12h et de 13h à 17h ;
- les mardis de 13h à 17h ;
- les vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Le CCAS propose également de se rendre à votre domicile.

Tél. : 02 99 83 52 00

(Serveur vocal : demander "CCAS") ;

Mail : affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

# Toutes vos questions trouvent des réponses

## Adressez vos questions au Maire

✉ par courrier : Hôtel de Ville 1, esplanade de l'Hôtel de Ville 35510 Cesson-Sévigné  
@ ou par mail : cabinetdumaire@ville-cesson-sevigne.fr

### Expéditeur

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Monsieur le Maire,

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## 🕒 LE PERMIS PIÉTON DÉCERNÉ À DES ÉLÈVES DE CE2



Vendredi 12 mars, les élèves de CE2 de l'école Beausoleil ont reçu leur permis piéton. Ce moment était le point d'orgue de l'opération de sensibilisation à la sécurité routière menée par la police municipale, de novembre 2020 à février 2021, dans les écoles

Notre-Dame et Beausoleil, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique locale de sécurité. Le permis piéton est une première approche des règles de base à connaître pour se déplacer dans la rue en toute sécurité. La première partie est réalisée au

cours d'une sortie pédestre encadrée par la police municipale. L'enseignement théorique est ensuite dispensé par les professeurs des écoles, grâce au support fourni par Maïf assurance prévention. « Les élèves apprennent à reconnaître les différents types de panneaux routiers, à traverser une rue en empruntant un passage piéton sans feux tricolores, à marcher sur une chaussée sans trottoir, qui appeler et quoi faire en cas d'accident » a expliqué Hugues Morel, brigadier-chef principal à la police municipale.

Un contrôle final a sanctionné la fin de l'enseignement et a permis de voir ce qui était assimilé.

Au total, ce sont 140 élèves qui ont été sensibilisés à l'usage de la rue.

« Ce permis piéton est une première étape dans l'acquisition des savoir-faire liés à la sécurité routière. Ils sont indispensables pour que les enfants gagnent en autonomie » a souligné Christophe Moores, adjoint chargé de la sécurité.



Les vieux ponts côté calvaire bâchés, fin février 2021.

## ➔ RÉNOVATION DES VIEUX PONTS

Les travaux de rénovation des vieux ponts se poursuivent jusqu'au 9 avril. Les travaux réalisés par Rennes Métropole consistent à reprendre des maçonneries, refaire le revêtement anticorrosion de la structure métallique et remplacer des éléments métalliques détériorés. Le montant des travaux s'élève à 140 000 € TTC. Le chantier a été repoussé afin de pénaliser le moins possible les commerçants.

### ➔ RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Dans le cadre du renouvellement du réseau de distribution public d'eau potable, la Collectivité Eau du Bassin Rennais réalisera **à partir du lundi 12 avril** des travaux sur la conduite publique d'eau potable et des branchements, place de l'Église, et la rue du Calvaire.

La durée des travaux est estimée à 8 semaines.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

**Les vieux ponts : petit historique** (Source : Cesson Mémoire et Patrimoine).

Appelés la Chaussée, les Ponts Romains puis les Vieux Ponts, ils constituent un lieu de passage incontournable des marchandises et des voyageurs. L'ensemble des trois ponts comptait treize arches à l'origine.

Le pont le plus ancien, situé à proximité de la place de l'Église, peut remonter à la fin de la période médiévale. Il conserve quatre arches en arc brisé sur les cinq primitives. La cinquième arche s'est écroulée en 1761 à cause d'un défaut d'entretien. Les deux autres ponts datent des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

Le pont proche du Calvaire comportait six arches disparates.

« On a longtemps dit que la voie romaine passait par les vieux ponts. Après vérifications, cela semble peu probable » souligne Pierre Jacquemard, de l'association Cesson Mémoire et Patrimoine.

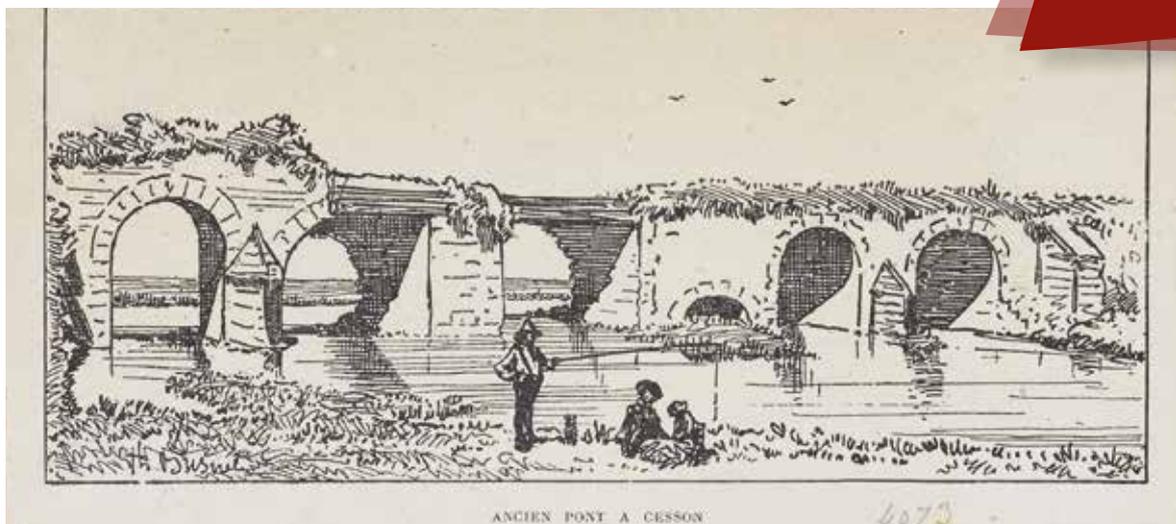
En 1630 le Parlement de Bretagne a qui incombe l'entretien de la Chaussée,

vu le mauvais état général des ponts de Cesson, ordonne des réparations urgentes après constat de leur impraticabilité, « si constante que de pauvres hommes portant secours aux personnes en difficulté peuvent y trouver leur gagne pain ».

En 1721 il est même rapporté: « le mur de culée de l'arche du côté de Vitry étant tombée jusqu'au radier [...] de sorte que le commerce est entièrement interrompu, aucune voiture et piétons n'y pouvant passer et les cavaliers la nuit étant en danger de s'y précipiter ».

En 1761 c'est l'arche centrale du pont le plus proche du bourg qui s'écroule à la suite d'un défaut d'entretien et est remplacée par un tablier en bois. À cette époque, la Vilaine s'étend au pied des ponts de la Chaussée en plusieurs bras séparés par des prés marécageux que l'on désigne sous l'appellation de « Noës ». Un cimetière est établi près du pont pendant l'épidémie de peste qui dévaste Cesson entre 1626 et 1630.

En 1850 le conseil municipal délibère sur la nécessité de reconstruire



ANCIEN PONT A CESSON

Cette illustration fait partie d'un lot de gravures extraites d'un exemplaire dérelié de la *Géographie pittoresque du Département d'Ille-et-Vilaine*, par M. Adolphe Orain (Grand in-8°, Rennes, Alphonse Leroy, 1882) acquis spécialement pour la collection d'Iconographie bretonne du Musée.

la partie du pont la plus éloignée du bourg. « *Considérant que la réfection des 4 ponts s'élèverait à la somme de 15550 francs, [le conseil] vote 2 centimes extraordinaires pendant 30 ans pour leur reconstruction* ». Composé de six arches disparates avec des voûtes en plein cintre, de dimensions inégales, datant du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle cet ensemble menace ruine.

Lors des travaux, en 1856, sont trouvés, à proximité du calvaire, de nombreux objets gallo romains (statuettes en terre cuite). La plupart sont des figurations de déesses

mères portant deux enfants et de Vénus sortant de l'eau. Fabriquées en grand nombre, ces idoles servaient d'ex-voto.

Les restes d'un four de potier sont également mis à jour, laissant supposer la présence d'un atelier de fabrication de ces figurines. De ce fait, certains ont donné aux ponts de Cesson le surnom de Ponts Romains.

En 1988, à la suite de la baisse du niveau de la Vilaine pour les travaux d'aménagement du Parc public de Champagné, on constate que les pierres des piles du pont proche du

calvaire se désolidarisent et se déchaussent en certains endroits.

Il s'avère urgent de remédier à cette dégradation provoquée par le ravinement de l'eau et d'intervenir avant toute nouvelle période de crue de la Vilaine. Les travaux de consolidation consistent à réaliser un coffrage en béton aux pieds des quatre piles du pont.

Au cours du curage du lit de la rivière, d'anciennes poutres de bois, jetées au pied du pont, conservées dans la vase, sont mises à jour. Elles faisaient certainement partie de l'appareillage du tablier du pont antérieur à 1856.



Photo prise le 26 octobre 1966 par le photographe Heurtier, à l'occasion des inondations. Collection Musée de Bretagne.



Carte postale datant des années 20. Collection Musée de Bretagne.

© Freepik.com



L'annuaire **des entreprises cessonaises**

>> cliquez ici

**Cesson-Sévigné**



## **HULINE Patrice** **Plomberie - Chauffage**

**NEUF ET RÉNOVATION**  
Aménagement salle de bain  
Remplacement de chaudières



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : **02 99 83 74 28** - [patricehuline@orange.fr](mailto:patricehuline@orange.fr)



## MENUISERIE *Bruno Delahaye*

NEUF - RÉNOVATION  
BOIS - ALU - PVC - MIXTE  
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

Tél. **02 99 62 18 40**

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ  
[www.brunodelahaye.fr](http://www.brunodelahaye.fr) - [menuiserie@brunodelahaye.fr](mailto:menuiserie@brunodelahaye.fr)

MAÎTRE D'ŒUVRE depuis 1998



NEUF

PLANS 3D  
PLANS  
PERSONNALISÉS



RÉNOVATION



EXTENSION

# RENNES HABITAT

NEUF ■  
EXTENSION ■  
RÉNOVATION ■

Agence à Cesson-Sévigné  
02 99 62 57 31  
[www.rennes-habitat.fr](http://www.rennes-habitat.fr)



Exemple de trottoir rendu inaccessible.

## 🕒 LES HAIES : TROUVEZ LA BONNE TAILLE !

Les haies représentent un réel intérêt pour la biodiversité et elles jouent un rôle majeur dans le fonctionnement des écosystèmes. « *L'entretien des arbres et des haies en limite de propriété doit être effectué régulièrement car une végétation abondante peut constituer une gêne pour le voisinage ou pire un danger pour les usagers du domaine public* » souligne Yannick Gaborieau, adjoint chargé du développement durable, du cadre de vie et de la voirie.

### L'entretien et l'élagage en limite du domaine public

La mairie a en charge l'élagage des arbres situés sur les voies publiques. Sur le domaine privé, les propriétaires doivent entretenir les arbres débordant ou risquant de tomber sur les trottoirs et les espaces publics. Par ailleurs, la responsabilité civile des propriétaires est engagée lorsqu'une haie déborde sur la voirie ou un trottoir créant un danger pour les usagers de la route. Les propriétaires de jardin doivent veiller à leur entretien dans l'intérêt de tous.

### Le surplomb du domaine public par une haie privative constitue une infraction

Monsieur le Maire peut mettre en demeure le riverain d'élaguer les branches des haies plantées sur sa propriété située le long de la voie communale et dépassant sur le domaine public, sous un délai de 10 jours. Si les travaux n'ont pas été ef-

fectués, il y sera procédé d'office par les soins de la commune, aux frais du contrevenant. La police municipale est chargée du contrôle et de l'exécution de la procédure.

Contact : police municipale  
02 99 83 52 14 ; 06 09 35 73 92  
police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr

### Ce que dit la loi

#### Distance par rapport au terrain voisin

Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre.

Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

#### Mode de calcul

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

#### Entretien

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité.

Si des racines ou des ronces empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété.

#### Cueillette

Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété. En revanche, vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété.



## 🕒 DES BOÎTES DE RÉCUPÉRATION DE MASQUES

C'est l'une des conséquences du port du masque généralisé contre le Covid 19 : il génère des tonnes de déchets non recyclables.

Pour pallier ce problème, la Ville propose aux Cessonnais de recycler les masques chirurgicaux.

Des boîtes de récupération pour les masques sont disponibles à l'Espace Citoyen, à la mairie, à la mairie-annexe, au Pont des Arts, à la Maison de l'enfance, à l'école Beausoleil et à l'école Bourgchevreuil.

Versoo, une entreprise de réinsertion, se charge de récupérer et de recycler les masques. Ils sont transformés en nouvelles matières de polypropylène pour la production d'objets par des plasturgistes.

À noter : les autres masques et les masques en tissus ne sont pas concernés par ce recyclage.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

## 🕒 ANIMATION "ZÉRO DÉCHET" REPROGRAMMÉE

L'atelier "Je réduis mes déchets" proposé par la Feuille d'Érable annulé en novembre dernier est reprogrammé **jeudi 10 juin**, de 18h à 19h30, salle Caradeuc.

Inscriptions via le site internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

## ➤ EXPRESSION DU GROUPE DES ÉLU.E.S ÉCOLOGISTES ET SOLIDAIRES LES IMPÉRATIFS ÉCOLOGIQUES ET SOCIAUX, UNE PRIORITÉ POUR L'URBANISME



**Bien qu'ayant perdu des habitants entre 2019 et 2020, notre commune voit les projets de construction de logements se multiplier ces dernières années. Nous approuvons la participation de Cesson-Sévigné à l'accueil de nouvelles personnes sur le territoire métropolitain.**

Cependant, en 2021, les normes de construction doivent évoluer compte tenu des crises environnementale, économique et sociale que nous traversons. Nous pensons que chaque chantier doit répondre à quelques idées simples :

► **Construire des logements accessibles à toutes et tous dans toute opération immobilière quelle que soit sa taille.**

C'est pourquoi, lors du conseil municipal de février, nous nous sommes opposés au projet de grandes maisons individuelles à la ferme de La Monniais, destinées à une seule catégorie de population, sans aucune mixité sociale, sur un terrain appartenant à la ville, et en partie en lieu et place d'un bois.

**Il faut une politique d'urbanisme sociale volontariste et innovante.** L'argument de l'augmentation des coûts de construction avancé par les promoteurs doit conduire à ouvrir l'offre avec des contributions directes d'habitants et d'experts en nouvelles filières afin de faire émerger l'urbanisme de demain : durable et écoresponsable.

► **Valoriser les filières locales écologiques du BTP.**

La plupart des immeubles sont construits en béton, matériau très polluant à produire, peu amène pour l'isolation. Il faut valoriser les **entreprises et artisans du BTP qui utilisent les matériaux biosourcés et écologiques issus de filières locales**, par des clauses environnementales dans les cahiers des charges. L'augmentation de la qualité des habitats, si elle coûte à la construction, est un gage d'économies substantielles tout au long de la vie des bâtiments. **Il faut au coût de construction ajouter le coût d'usage.**

► **Préserver les terres agricoles indispensables à l'autonomie alimentaire et les terres naturelles, un impératif dans la lutte contre le réchauffement climatique et le maintien de la biodiversité.**

La priorité doit être de « **reconstruire la ville sur la ville** », en privilégiant les friches, dents creuses et autres terrains non utilisés. Aujourd'hui, ViaSilva et Les Pierrins sont construits sur des terres agricoles, le Haut Grippé sur des terres remblayées sur plusieurs mètres d'épaisseur. L'extension urbaine est par conséquent à éviter.

**Nous sommes convaincus qu'en matière d'aménagement, la transition écologique passera nécessairement par un dialogue renforcé entre territoires ruraux et urbains dans et hors la Métropole.**

La coopération doit primer sur la concurrence afin de mieux répartir les emplois et les habitants, et atténuer les déplacements pendulaires forcés des habitants.

© Droits réservés



**Nos permanences hebdomadaires ont repris dans le strict respect des consignes sanitaires : retrouvez-nous les samedis 10, 17 et 24 avril à 11h, au RDC du manoir de Bourgchevreuil. Ce sera l'occasion d'échanger sur les décisions prises en Conseil Municipal.**

✉ [elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr)

📘 @cessonecologiqueetsolidaire    🐦 @CessonSolidaire

🗨 EXPRESSION DE LA MAJORITÉ  
SOUTIEN AU MONDE ÉCONOMIQUE



© François Philippon

Consommer local fait vivre Cesson-Sévigné

Il y a un an déjà nous étions élus dans un contexte sanitaire inédit qui a considérablement impacté la vie de nos concitoyens en général et le quotidien des acteurs du monde économique.

Ces derniers ont été touchés à des degrés variables : réduction massive de l'activité, développement du télétravail ou encore fermeture administrative due à des impératifs sanitaires de limite de jauge. Nous avons alors découvert "les métiers dits non-essentiels" tels que l'événementiel et les services associés (cafés, restaurateurs, traiteurs, taxis...), les produits manufacturés... la liste n'est pas exhaustive. Nous ne pouvions rester indifférent devant cette détresse. Nous avons donc rapidement pris des mesures pour soutenir l'économie locale.

**Des exonérations fiscales** : les restaurants qui étaient en activité ont été exonérés de leur droit de terrasse sur la voie publique, tant pour l'année 2020 que pour 2021 et ceci dans l'attente souhaitée d'une réouverture prochaine.

**Du conseil et de l'assistance** : une ligne téléphonique directe a été mise en place pour tous les commerçants, artisans, professions libérales, micro-entrepreneurs afin de les assister dans le contexte actuel complexe. Deux experts cessonnais ont accepté cette mission, à titre bénévole, afin de prendre en charge les appels venant souvent de petites structures démunies face aux décisions à prendre, aux demandes d'aides et soutiens divers auxquels elles peuvent prétendre.

**Le soutien de la vente à emporter ou "click and collect"** : tous commerçants et restaurateurs qui souhaitent poursuivre leur activité en proposant une offre à emporter peuvent s'inscrire sur le site internet de la Ville. Aujourd'hui, ce sont plus de 40 commerces cessonnais inscrits sur cette liste. Ils proposent un large choix de produits à emporter. La mise en place du « click and collect » n'est pas chose facile

en raison du coût et la complexité. Retrouvez en page 30, le témoignage de Didier Vrignaud, expert bénévole qui a pu comparer et identifier une plateforme internet simple d'utilisation tant pour nos commerçants que pour leurs clients.

**Un contact permanent avec les entreprises et leurs représentants** : il est essentiel d'échanger régulièrement avec nos correspondants cessonnais afin d'être informé de la réalité économique du "terrain" pour réagir au plus vite avec des mesures ad-hoc .

Le bon fonctionnement de la commission municipale "Commerce" en est aussi un exemple qui nous incite à penser que toutes les mesures prises au niveau national, régional et local permettront de retrouver une saine activité économique avec, nous le souhaitons, tous nos acteurs de proximité. Pour faciliter ce lien avec la municipalité mais aussi entre entreprises, nous avons créé **un annuaire des entreprises sur le site internet de la Ville**. Nous les invitons à s'y inscrire.

Nous avons aussi **accompagné quelques porteurs de projet d'installation**, en particulier dans le centre-ville historique pour des activités complémentaires à celles existantes. Gageons que nous verrons prochainement ouvrir ces nouveaux commerces.



**Pascal Peltier,**  
conseiller municipal délégué  
au développement économique

**EX&D**  
ESSENTIEL &  
DOMICILE

Votre confort est notre priorité



ENTRETIEN  
DU DOMICILE



ENTRETIEN  
DU LINGE

Avis Vérifiés ★★★★★ 4,5/5



Qualité certifiée  
**50%**  
réduction d'impôt

& CHANTEPIE ☎ 02 22 91 04 10 📍 15, place de l'Eglise

  
**CRLC**  
2 Rue de la Donelière  
35000 Rennes  
Tél: 02 99 84 26 00

Fourniture & Pose de Carrelage sur plots  
Terrasse Extérieure  
magasin@crlc.fr

## RÉSIDENCE SERVICES SENIORS À CESSON-SÉVIGNÉ

**T2 à partir de 993 €/mois<sup>(1)</sup>**  
Charges et services de base inclus

Profitez de l'offre  
**1 SEMAINE DE ALL INCLUSIVE<sup>(2)</sup>**



**SENIORIALES**  
patrimoine & services

05 62 47 86 10 • Résidence : 3 rue de la Chalotais

(1) Loyer mensuel pour le T2 (2.1) de 38 m2 avec charges et services de base inclus au 10/03/2021 hors honoraires de dossier et sous réserve de disponibilité. Informations sur [www.senioriales.com](http://www.senioriales.com) ou en résidence. (2) OFFRE 1 SEMAINE DE ALL INCLUSIVE valable du 01/04 au 30/06/2021 avec 2h ménage, changement linge plat, petit-déjeuner, déjeuner avec 3 composantes et dîner.

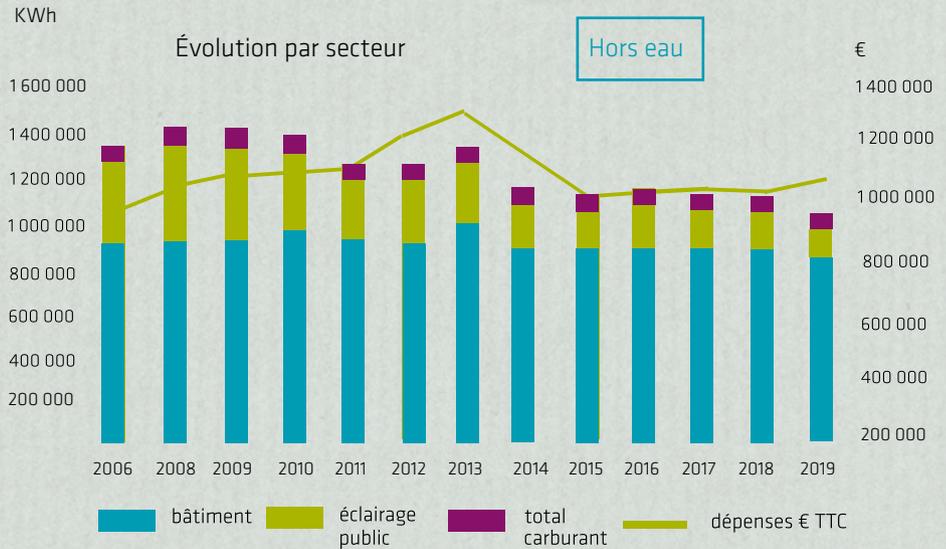


## LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



La loi de transition énergétique, adoptée à l'été 2015, définit le nouveau cadre d'engagement des collectivités avec la création des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET). La Ville entend relever ce défi sur son territoire en visant la neutralité carbone à l'horizon 2050 et 40 % de baisse des gaz à effet de serre d'ici 2030 avec comme référence l'année 2010. Cela passera par la **rénovation massive du parc de bâtiments** privés et publics des entreprises et des particuliers, par le changement de nos **modes de transport et de consommation**.

À travers le PCAET, Rennes Métropole se donne les moyens d'accompagner le territoire dans la sobriété



Retrouvez le bilan énergétique de la Ville pour l'année 2019 sur le site internet [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

énergétique et le déploiement des énergies renouvelables via la Société d'Économie Mixte Energ'iv.

**30 millions d'euros** : c'est le montant alloué par Rennes Métropole dans le cadre du dispositif éco Travo.

Contact : Vous êtes syndic ou membre d'un conseil syndical ? Vous vous posez des questions sur des travaux de réno-

vation énergétique de votre copropriété ? Contactez le 02 99 35 22 00 ; [www.territoires-rennes.fr](http://www.territoires-rennes.fr)

Vous êtes propriétaire, vous avez un projet de rénovation énergétique de votre logement ?

Contactez le 0 800 000 353

[www.ecotravo.rennesmetropole.fr](http://www.ecotravo.rennesmetropole.fr)

À noter : réunion du bilan des balades thermiques **samedi 17 avril**, à 10h, à l'Espace Citoyen.

### Comparaison des coûts de consommation d'appartements de 75 m<sup>2</sup> entre eux, selon le classement de A à G

Consommation énergétique en KWh/m <sup>2</sup> par an	Classement	Coût consommation
< 51	A	20 € / mois
50 à 90	B	50 € / mois
91 à 150	C	90 € / mois
151 à 230	D	150 € / mois
231 à 330	E	220 € / mois
331 à 450	F	300 € / mois
> 450	G	400 € / mois

Source : ADEME

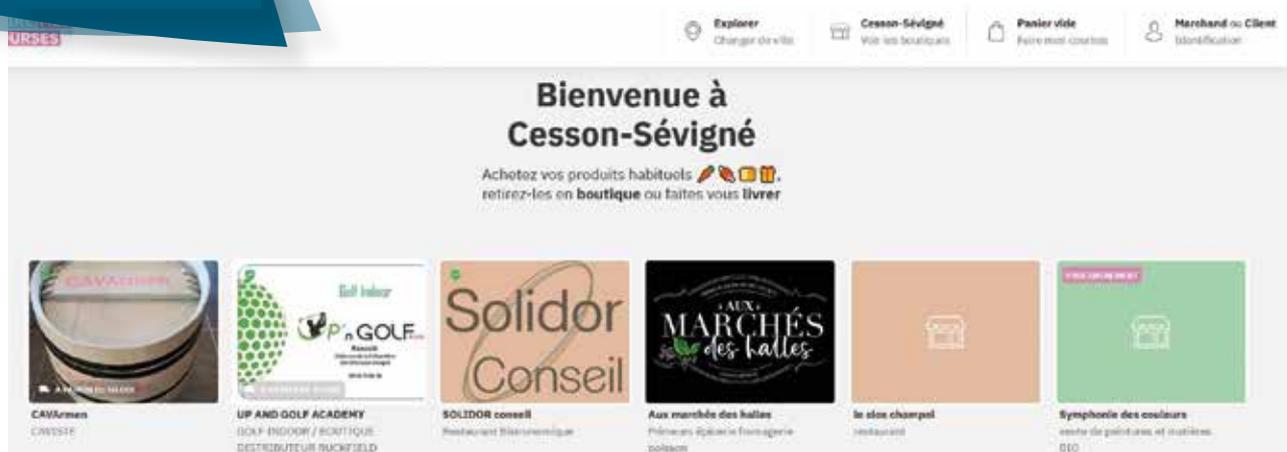
### CAFÉ JARDIN

Reprise de l'animation café jardin **samedi 10 avril** à 14h30 à la Monniais.

Objectif : réduire vos déchets verts et favoriser la biodiversité dans votre jardin.

Inscription sur le site internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)





Page d'accueil du site internet [www.fairemescourses.fr](http://www.fairemescourses.fr)



Didier Vrignaud, expert-comptable à la retraite, propose son aide bénévolement aux commerçants.

## ➔ UNE PLATEFORME GRATUITE [WWW.FAIREMESCOURSES.FR](http://WWW.FAIREMESCOURSES.FR)

Didier Vrignaud, expert-comptable à la retraite, fait le point sur le numéro de téléphone mis en place par la Ville, 02 99 83 62 02, pour apporter des réponses concrètes aux questions des commerçants, professions libérales et agriculteurs cessonais face au maquis des règles fiscales et sociales. Il est secondé par Denis Rousseau,

**Besnard-Piednoir**

**Plomberie - Sanitaire  
Chauffage - Electricité**

*Installation - Dépannage  
Neuf & Rénovation*

Philippe PIEDNOIR  
[phil.piednoir@orange.fr](mailto:phil.piednoir@orange.fr)

1, rue du Hellier 35510 CESSON SEVIGNE

Port. 06 78 13 09 52 - 02 23 27 19 62

ex-expert comptable. « Les questions portaient essentiellement sur les aides psychologiques et les aides financières. Une des solutions proposées par le gouvernement était le "click and collect" mais force est de constater que les toutes petites structures n'avaient pas les moyens ni l'appétence pour réaliser ce type digital » souligne Didier Vrignaud. Mais le besoin est réel. Il a cherché des solutions sur le marché. « Le site internet [www.fairemescourses.fr](http://www.fairemescourses.fr) nous est apparu comme une évidence. En effet, il répond à beaucoup de critères. »

### Les avantages du site internet [fairemescourses.fr](http://www.fairemescourses.fr)

- ▶ C'est une plateforme nationale qui est et veut rester gratuite ;
- ▶ le petit commerce de proximité est la base des acteurs ;
- ▶ l'approche est faite par commune (ou par quartier pour les grandes villes) ;
- ▶ elle permet de conserver les outils mis en place (liens aisés avec Facebook, site internet, Twitter, Instagram, Téléphone) ;
- ▶ la mise en route est simple et très accessible au commerçant (il n'y a pas besoin d'être un grand spécialiste de la programmation) ;
- ▶ le mode de livraison est laissé à l'initiative de chaque commerçant ;
- ▶ il n'y a pas de commission sur les ventes ;
- ▶ le site a démarré dans le cadre du confinement : il est amené à perdurer.

**Le numéro 02 99 83 62 02 reste en place**, il sert d'appui pour aider les commerçants à adopter le site. « En cinq minutes, un nouveau commerçant peut s'inscrire sur [www.fairemescourses.fr](http://www.fairemescourses.fr) » annonce Didier Vrignaud. Il souhaite être ambassadeur au niveau départemental. « Pour l'instant, j'expérimente au niveau communal, à Cesson-Sévigné. Pour aider les commerçants, il faut des clients ! J'invite les Cessonais à s'emparer de cet outil ! »

## ÉCONOMIE & COMMERCES LE SOIN NATUREL, CABINET D'ESTHÉTIQUE

**A**urore Le Sueur, esthéticienne, a ouvert son cabinet d'esthétique à l'Écopole Sud-Est. « J'ai suivi une formation d'esthétique et j'ai obtenu le CAP, puis je me suis formée pendant deux ans au CFA de Nantes pour obtenir le Brevet. » souligne-t-elle.

« Je propose des soins et des produits spécifiques Dr Hauschka. Ce sont des produits bio et naturels, utilisables par toute la famille. Je souhaitais travailler en accord avec l'environnement et les consommateurs deviennent plus écoresponsables. » Elle pratique également pour les femmes et les hommes des soins visages, des soins des mains et des pieds, des massages bien-être, des mises en beauté, des épilations. Le maquillage flash jour, nuit et mariée ; la pose de vernis semi-permanent et tuina minceur font également partie de la carte de ses prestations. « Le tuina minceur est un massage qui favorise l'amincissement : il permet de déloger la cellulite et d'atténuer la peau d'orange grâce à des techniques de digit pression. »

Le Soin Naturel est ouvert uniquement sur rendez-vous les lundis, mardis et vendredis, de 9h à 19h ; les mercredis, de 9h à 12h30 ; les jeudis, de 9h à 21h et les samedis, de 10h à 13h (hors contexte Covid).



Aurore Le Sueur, du cabinet d'esthétique Soin Naturel.

### LE SOIN NATUREL

L'Étape, 20 rue des Landelles  
06 28 05 05 98  
www.lesoinnaturel.fr  
Facebook "le Soin Naturel"  
contact@lesoinnaturel.fr

## ÉCONOMIE & COMMERCES LEOCARE, NÉOASSURANCE, RECRUTE



Christophe Dandois et Nouredine Bekkar.

### LEOCARE

1137 A avenue des Champs Blancs  
09 62 62 63 77  
contact@leocare.fr  
www.leocare.fr

**L**eocare est une assurance de biens (auto, moto, vélo, habitation, smartphone...) qui propose ses services aux particuliers uniquement par internet. « Nous nous positionnons sur la simplicité d'accès, ce qui correspond à l'exigence des utilisateurs d'aujourd'hui » souligne Nouredine Bekkar, qui est à la tête de Leocare avec Christophe Dandois.

« Nous avons obtenu une levée de fonds privés de 15 millions d'euros pour nous développer. L'objectif est de passer de 20 000 clients à 200 000. C'est une reconnaissance internationale : des fonds proviennent également de l'étranger. Cela nous permettra de nous étendre vers d'autres pays à l'avenir. » En pleine croissance, l'entreprise envisage 150 recrutements d'ici 2023. Les profils recherchés ? « Des personnes pour étoffer l'équipe de relation-client, des ingénieurs pour le développement, des personnes pour la communication-marketing... Les profils sont variés. » Actuellement située dans la pépinière d'entreprises Digital Square à ViaSilva, Leocare va intégrer de nouveaux locaux plus spacieux, à 100 mètres, au Digital Park. « Nous sommes contents de l'emplacement de ces nouveaux locaux : il y a une véritable émulation avec toutes les start-up dans les environs. Le métro tout proche est aussi un très bon atout. »

## 📍 SPECTACLES : LE PONT DES ARTS FAIT LE MAXIMUM POUR LES REPORTER PLUTÔT QUE LES ANNULER

Le Pont des Arts a été contraint d'annuler ou de reporter les spectacles du mois d'avril en raison des conditions sanitaires actuelles et du peu de visibilité.

L'afflux important de demande de remboursement a nécessité une réorganisation de nos services et a pris un temps important. La procédure est maintenant rodée et elle permet un remboursement plus rapide.

Quand cela est possible, un report sur la prochaine saison est organisé. La demande des spectateurs à pouvoir s'inscrire sur les dates reportées est très forte : elle montre l'envie de retrouver le plus vite possible les salles cessonaises. L'équipe du Pont des Arts sera ravie de vous y retrouver !

### Les spectacles reportés du mois d'avril

- Le spectacle "La Galerie", prévu les 2 et 3 avril, est reporté aux 28 et 29 avril 2022.
- "Je demande la route" prévu le 6 avril est reporté au 17 novembre.
- "Le siffleur" prévu 9 avril est reporté au 13 octobre 2022.

*Contact* : l'accueil-billetterie est fermé au public jusqu'à nouvel ordre. L'équipe reste joignable par téléphone au 02 99 83 52 00 ; par mail : [pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr) ; par voie postale : Pont des Arts, parc Bourgchevreuil 35510 Cesson-Sévigné ou via la boîte aux lettres située à l'entrée du Pont des Arts.

## 📍 MÉDIATHÈQUE

### Horaires d'ouverture

La Médiathèque adapte ses horaires d'ouverture et ferme à 17h45 au plus tard (17h le samedi).

Dans le contexte sanitaire actuel, les horaires d'ouvertures évoluent en fonction des décisions gouvernemen-



© Droits réservés

# V I S U A L

OPTICIEN DEPUIS 1959

MASQUE ET LUNETTES  
FINIE LA BUÉE !!

OPTIQUE VISUAL - BRUNO THIEULLET

8, PLACE DE L'ÉGLISE CESSON- SÉVIGNÉ

02 99 83 94 96

tales. Les horaires indiqués sur les moteurs de recherche sont souvent erronés : pour avoir une information fiable, pensez à consulter le site internet de la Médiathèque, la page Facebook ou le compte Instagram. [www.mediatheque-cesson-sevigne.fr](http://www.mediatheque-cesson-sevigne.fr)

### Atelier "Mon smartphone, ma planète"

Nous n'imaginerions plus notre vie sans notre téléphone portable. Mais si l'on remonte à sa fabrication et à sa composition, quelle est son empreinte carbone ? Quels écogestes pouvons-nous mettre en place pour réduire cet impact environnemental ? Activités ludiques et quizz éclaireront la consommation cachée des smartphones et objets numériques en général. À partir de 15 ans. Gratuit, sur inscription. **Samedi 17 avril** de 14h30 à 16h30.

### Emprunts des DVD

Chaque carte de Médiathèque donne droit à l'emprunt de 3 DVD. Depuis janvier, sur les cartes des mineurs, l'emprunt des DVD concerne les sections enfants et adolescents uniquement, fictions ou documentaires, pour une durée de 5 semaines actuellement (contexte Covid). Parents, venez nous voir à l'accueil afin d'activer le prêt de DVD pour vos enfants.

## ➔ RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES DE VIASILVA

© Jeremias Escudero



### À découvrir à ViaSilva

Une exposition a été installée mercredi 17 février en face du métro ViaSilva, avec des photographies mettant à l'honneur les compagnons qui travaillent dans le chantier ViaSilva. Les photos sont extraites de la série de Jeremias Escudero réalisée lors de l'édition 3 des Rencontres Photographiques. L'exposition est visible jusqu'à la fin du mois de mai. Elle sera ensuite remplacée par les images des photographes de l'édition 4, Alessia Rollo et François Lepage. Depuis 2017, les résidences photographiques se succèdent sur le territoire de ViaSilva. Leur objectif : garder un

témoignage de l'évolution du paysage et révéler le territoire par un regard artistique qui s'alimente des récits et des rencontres humaines.

Dans le cadre de la 5<sup>e</sup> édition des Rencontres Photographiques de ViaSilva, à la suite de l'appel à candidatures lancé en novembre par l'association les ailes de Caius, en partenariat avec la SPLA ViaSilva et les Éditions de Juillet, Françoise Beauguion et Emmanuelle Blanc sont les deux photographes lauréates.

Elles entrent en résidence cette année. La thématique proposée s'intitule "Proximité, flux et mobilité."

© Jeremias Escudero



L'exposition réalisée par Jeremias Escudero est visible au pied du métro.



© Emmanuelle Blanc

### Fluctuations.

Les restitutions de leurs travaux seront présentées au public au printemps 2022, à travers une exposition et un livre.

Emmanuelle Blanc, architecte DPLG, collabore avec différentes agences d'architecture, de scénographie et de paysage, puis laisse sa pratique de maîtrise d'œuvre afin de se consacrer à l'image, fixe ou en mouvement.

Diplômée de l'École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles en 2009, Françoise Beauguion est photographe auteure de documentaires et travaille principalement autour de la méditerranée : en Europe, au Maghreb et au Moyen-Orient.



© Françoise Beauguion

Egypte.



## ➔ OCC FOOTBALL

### Entraînements et compétitions

Après un mois complet d'inactivité en novembre, les entraînements pour une grande partie des catégories ont pu reprendre en décembre et continuent à se poursuivre actuellement. Une majorité des 640 licenciés peut donc pratiquer son sport favori, même si tous les participants doivent suivre les protocoles officiels imposés par la situation sanitaire, à savoir le respect de la distanciation, des gestes barrières et la pratique du football sans contact. Ainsi, pour chaque séance, l'encadrement est masqué, les licenciés en présence (joueurs et éducateurs) sont tous identifiés, le gel hydroalcoolique obligatoire avant d'entrer sur le terrain. Enfin, l'accès aux vestiaires reste interdit et l'accès aux stades est limité aux seuls pratiquants. Avec la mise en place du couvre-feu à 18h, de nombreux entraînements, habituellement fixés le soir en semaine, sont reportés et se déroulent le week-end. Du côté des compétitions, en ce mois de mars, elles sont toujours à l'arrêt, quelles que soient les catégories. Avec l'arrivée des beaux jours, une reprise normale des activités est espérée pour tous. À suivre !

### L'O.C. Cesson éliminé de la Coupe de France

Seule, la Coupe de France a pu reprendre au niveau du football amateurs. Les clubs ont été informés 10 jours avant que le 6<sup>e</sup> tour allait se dérouler le 31 Janvier. Les footballeurs cessonais ont donc dû se déplacer à Dinan-Léhon, club évoluant en N3, dans un contexte très particulier lié à la crise sanitaire. Avec l'instauration du couvre-feu et l'impossibilité de s'entraîner le soir, les joueurs ont même dû venir s'entraîner un matin à 6h15 ! Hélas, cela n'a pas suffi et les joueurs locaux ont été éliminés 1-0.

### Le Guide de la Saison 2020/2021 est en ligne

Vous pouvez découvrir la version digitale en cliquant sur le lien que vous trouverez via nos réseaux sociaux et notamment sur le compte Twitter du club (post du 16/02).

### L'O.C. Cesson participe à des actions de solidarité

Dans le cadre d'une action PEF (Programme Éducatif Fédéral), le club est en relation avec l'association PHI35 qui travaille à l'envoi d'équipements de football vers la Côte d'Ivoire. Les licenciés ont été invités et sont invités à apporter au club toute paire de chaussures de sports (foot ou

tennis dans un état correct) dont ils n'auraient plus l'utilité, elles feront la joie d'un enfant.

Contacts : 43 Bd de Dézerseul 02 99 83 96 63 ou  
06 85 91 76 02 ; [secretariat@ocessonfootball.com](mailto:secretariat@ocessonfootball.com)  
[www.ocessonfootball.com](http://www.ocessonfootball.com)

## ➔ CSCK LES POISSONS VOLANTS



Malgré la crise sanitaire, le club n'a jamais cessé ses activités, notamment celles concernant le public spécifique autorisé à pratiquer de l'activité physique sur prescription médicale. Les restrictions dues à la crise sanitaire ne concernent pas les personnes en situation de handicap ou celles ayant une pathologie, telles que les Roz'Eskell de l'association Cap Ouest qui naviguent avec le club des Poissons Volants après avoir combattu le cancer du sein. Évidemment, les règles sanitaires sont respectées tout au long de l'activité. Le sport santé est une pratique qui s'adresse à tout type de public dans le but de développer du bien-être social, physique et mental. C'est une pratique adaptée, en fonction des capacités et des conditions de chacun, il n'y a pas de recherche de performance mais essentiellement une quête de plaisir et de développement personnel.

Le club est en plein développement du sport santé avec des projets avec le centre pénitentiaire de Vezin-Le-Coquet et avec le Comité féminin 35 afin de travailler sur la réinsertion sociale par l'activité physique.

Cela fait maintenant un an que l'équipe du club des Poissons Volants s'est enrichie d'une nouvelle entraîneuse formée APA (Sport Adapté), Mélanie Roger, s'occupant plus spécifiquement du Handi-Kayak et des séances de Pagaie Santé et de Pagaie Fit, en complément de la traditionnelle activité de canoë-kayak Slalom qui fait la renommée du club à un niveau international coachée par Sarah Lypout.

La présidente Laurence Dubois, les élus et les salariées entourés des bénévoles du club, œuvrent pour que la pratique du canoë-kayak soit accessible au plus grand nombre. Si la pratique de votre sport favori est empêchée par la Covid et que vous avez l'envie de découvrir la pratique de la pagaie, que ce soit en canoë-kayak, en canobus ou en dragon boat, quel que soit votre pathologie ou votre handicap, venez essayer une séance découverte\* au club des Poissons Volants, à la Base Sport Nature de Cesson-Sévigné (2 route de Paris).

\*sur prescription médicale

Plus d'informations sur [www.asckpv.wordpress.com](http://www.asckpv.wordpress.com)



Pierre Jacquemard, trésorier de l'association Cesson Mémoire et Patrimoine.

## UN ALMANACH DU CENTENAIRE EN PRÉPARATION

L'association Cesson Mémoire et Patrimoine prépare une exposition intitulée "100 ans, 100 photos" qui sera présentée en juillet et en août à la Galerie Pictura.

Pierre Jacquemard réalise un almanach du centenaire. « Pour chaque année, je présente toutes les choses importantes » précise-t-il. Le passionné a effectué un gros travail de collectage. Les éléments proviennent des archives municipales, des archives départementales, du musée de Bretagne ou des photos

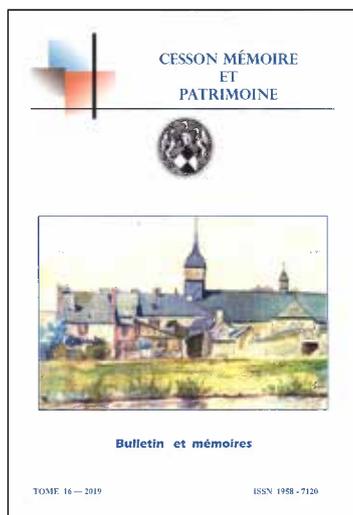
données par des Cessonnais. Son objectif ? « Que le livre soit prêt le jour du centenaire du décret du président Millerand qui annonce le changement de l'appellation Cesson en Cesson-Sévigné. » Soit le 23 avril 2021.

Le livre sera disponible lors de l'exposition à la Galerie Pictura.

Par ailleurs, le dernier bulletin, tome 16, réalisé par les membres de l'association est paru. On y trouve notamment dans la rubrique des commerces de Cesson-Sévigné le restaurant "La Victoire" ; la location du presbytère et l'inventaire de l'église ; la géologie de Cesson-Sévigné ; un article sur la piste de l'assassin de M<sup>e</sup> Labri avocat de Dreyfus ; les assignats et le coup d'état Jacobin du 31 mai au 2 juin 1793.

Il est possible de se procurer le bulletin en contactant Jean-Pierre Bréau, président de Cesson Mémoire et Patrimoine et Paulette Demay, vice-présidente. Tarif : 8 €.

Contacts : [jeanpierre.breau@sfr.fr](mailto:jeanpierre.breau@sfr.fr) ;  
[andre.paulette.demay@orange.fr](mailto:andre.paulette.demay@orange.fr)



## VESTIAIRE SOLIDAIRE

Le Vestiaire est bien pourvu en vêtements de printemps. Des nouveautés chaque semaine viennent compléter les rayons.

Fermeture du Vestiaire pendant les vacances scolaires le jeudi 22 avril après la permanence. Reprise le **mardi 4 mai** à 14h.

Ouverture exceptionnelle pendant les vacances le **mercredi 28 avril**, de 9h à 17h. Les bénévoles vous accueilleront avec un immense plaisir.

Le Vestiaire Solidaire est ouvert à tous, sans condition de ressources, tant pour les dépôts que pour les achats, y compris les jours de braderie. Permanences les mardis, mercredis, jeudis de 14h à 17h au stade Roger Belliard, 1C boulevard de Dézerseul. Dépôts le mardi après-midi de préférence.

Contacts: Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ou Martine le Goff au 06 06 54 49 73

## ÉCRIVAIN PUBLIC NUMÉRIQUE

Pour trouver de l'aide dans les démarches, les actions numériques, informatiques du quotidien, progresser : visioconférence ou toute autre forme d'aide individuelle. Le confinement nous isole de nos proches, de nos amis, relations... si vous souhaitez mieux connaître des outils simples à utiliser pour rompre votre isolement, n'hésitez pas.

[epn35510@gmail.com](mailto:epn35510@gmail.com)

07 83 38 02 65 (message texto ou appel)

## LOISIRS ET CULTURE LE SÉVIGNÉ

Les abonnements (cartes et tickets "fidélité" du Sévigné) pris en 2020 restent valides jusqu'au 31 décembre 2021.

Au plaisir de vous revoir nombreux au cinéma Le Sévigné.  
[www.cinesevigne.fr](http://www.cinesevigne.fr)

23 avril 1921

# Date de la signature du décret de l'appellation Cesson-Sévigné

MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
-000-

R É P U B L I Q U E   F R A N Ç A I S E



LE PRÉSIDENT  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du Ministre de l'Intérieur;  
Vu la délibération du Conseil municipal de Cesson,  
en date du 11 Avril 1920;  
L'avis du Conseil général, dans sa session du mois d'août  
~~en date du~~ 1920;  
La lettre du Ministre des Travaux Publics, des Postes  
et des Télégraphes;  
Ensemble les autres pièces de l'affaire;  
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 2;  
La Section de l'Intérieur, de l'Instruction Publique  
et des Beaux-Arts du Conseil d'Etat entendue,

D É C R É T E :

- ARTICLE 1er -

La commune de Cesson (canton de Rennes-Sud-Est, arrondissement de Rennes, département d'Ille-et-Vilaine) portera à l'avenir le nom de Cesson-Sévigné.

- ARTICLE 2 -

Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 23 avril 1921.

Signé: A. MILLERAND.

Par le Président de la République:

Le Ministre de l'Intérieur,

Signé: Pierre MARRAUD.

Pour ampliation:  
Le Chef du Bureau du Cabinet,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "André Andrieu".